

# AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

( Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAISSAC

se réunira, en séance ordinaire le 13 avril 2021, à 18 heures 30.

## Objet de la réunion

Projet agri-voltaïque  
Transfert de compétence en matière de PLU  
Vote du Compte Administratif 2020 (commune, régie château, eau et assainissement, CCAS)  
Approbation du compte de gestion 2020 des divers budgets  
Vote du budget primitif 2021 (commune, régie château, eau et assainissement)  
Vote des taxes locales  
Tarif eau/assainissement 2022  
Subvention pour l'association des jardins partagés de l'Aiguebelle  
Questions diverses

Pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur en période de Covid 19 et afin de respecter les mesures de distanciation physique, la séance se tiendra dans la salle des fêtes.

Une attestation de déplacement dérogatoire est nécessaire (cocher case 4) pour y assister.

Fait à Saissac, le 06 avril 2021

Le Maire

